



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU SMMAR DU 9 mars 2023

Lieu de la réunion : Mairie de Trèbes

La séance du Bureau Syndical est ouverte à 9h.

Le Président procède à l'appel, soit 7 membres présents.

Participants :

- M. MÉNASSI Eric, Président du SMMAR
- M. DEMANGEOT François, Vice-Président du SMMAR et Président du SIAH Fresquel
- M. JAMMES Michel, Vice-Président du SMMAR et Président du SB Berre et Rieu
- M. DEDIES Daniel, Vice-Président du SMMAR, délégué titulaire du CD11
- M. HERNANDEZ André, Président et délégué titulaire SB Orbieu-Jourres
- M. BELART Xavier, Président et délégué titulaire du SM Delta de l'Aude
- M. FAURAN Jean Paul, Président et délégué titulaire du SIAH Corbières Maritimes

Excusés :

- M. DURAND Pierre, CLE SAGE HVA
- Mme VERGNES Magali, Conseillère départementale et déléguée titulaire du Département de l'Aude
- M. BARDIES Pierre, Président et délégué titulaire du SMAH HVA
- M. MAGRO Christian, Président et délégué titulaire du Syndicat Mixte Aude Centre

Invités :

- M. AVERSENQ Jean Marie, DGS du SMMAR
- Mme MARTINEZ Isabelle, Directrice Administrative et financière du SMMAR
- M. PIEDRA Raphaël, Adjoint à la mairie de Trèbes
- M. DIMON Jacques, Président de la CLE SAGE Fresquel
- M. LACOMBES Gérard, Président de la CLE SAGE BVA

M. Daniel DEDIES est désigné secrétaire de séance.

Approbation des Procès-Verbaux de la séance du bureau syndical du 9 décembre 2022 ainsi que de la séance du 10 janvier 2023

Vu les procès-verbaux des séances des Bureaux Syndicaux en date du 9 décembre 2022 et du 10 janvier 2023 transmis à l'ensemble des membres et vu l'absence de remarque ;

Les procès-verbaux sont mis à l'approbation de l'Assemblée.

Le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, approuve les procès-verbaux de la séance du Bureau Syndical en date du 9 décembre 2022 ainsi que de la séance du 10 janvier 2023.

Présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires

M. le Directeur informe que les orientations budgétaires 2023 sont dans la continuité des budgets précédents et procède à la présentation.

Aucune remarque n'étant faite, les membres du bureau actent la présentation de ces orientations en comité syndical.

Ressource en eau

M le Président informe de l'échange qu'il a eu la veille avec le DGS du SMMAR, et le chargé mission Ressource en Eau au sujet de la gestion de la ressource en eau sur le Bassin Versant de l'Aude de la Berre et du Rieu.

Il rappelle que l'étude menée en amont du PGRE en 2013 a montré un déficit de 37M de m³ d'eau sur les prélèvements sur le Bassin versant. Cela veut donc dire qu'il est prélevé plus que ce que la nature nous donne.

89 actions ont été définies pour arriver à un retour à l'équilibre. Le bilan à la fin de l'année 2022 est d'une économie de 28M de m³. Il y a eu beaucoup d'effort de la part des agriculteurs, de VNF, des gestionnaires d'eau potable... mais il reste encore beaucoup à faire.

Il insiste sur le fait que ce déficit se base sur l'étude menée en 2013 et que les ressources hydrauliques ont évoluées, comme le montre la situation d'étiage en ce moment même.

Afin de combler la différence et attendre 33 M de m³ en 2023, il a été proposé de créer un GIP afin d'acheter solidairement de l'eau à hauteur de 4 M de m³ d'eau. L'idée est de compenser pour éviter de passer en vigilance « Crise »

En effet, M le Directeur rappelle les 4 niveaux de vigilance :

- **Vigilance** : Les mesures de communication et de sensibilisation sont mises en place pour plus de sobriété dans les usages.
- **Alerte** : Les usages sont limités ou interdits. Une 1ere limitation des prélèvements agricoles non compensés de 25 % est mise en place.
- **Alerte renforcée** : Les interdictions et limitations pour les usages sont renforcées. Une limitation des prélèvements agricoles non compensés de 50 % est mise en place.
- **Crise** : Seuls les usages prioritaires sont maintenus soit ceux liés à la santé, la sécurité civile, la salubrité publique, l'alimentation en eau potable et les besoins du milieu.

La situation actuelle montre un étiage avec une période de retour de cinquante ans. Sur le lac de Montbel la situation est centennale. Concernant le lac de la Ganguise, il se remplit par apport, car le bassin versant est trop petit. M Dimons explique que cette situation lui rappelle les années 89-90 où le lac s'était transformé en champs de Tournesols.

M le Directeur informe qu'il a été comparées les chroniques des débits moyens de la période 1987/2012 et 1997-2022. Le débit a baissé de 30% entre la période la plus récente et la plus ancienne.

Il rappelle également que la CRC dans son rapport a préconisé de lancer une nouvelle étude sur les volumes prélevables. De plus cette étude est obligatoire pour envisager un PTGE.

En année « normale » les gestionnaires d'ouvrages dans la Montagne Noire, et le Capcir (IEMN, BRL, EDF...) annoncent une disponibilité de 8 à 12 M de m³ d'eau.

Les agriculteurs souhaitent multiplier les stockages. Mais il est rappelé que la temporalité des projets ne permettra pas d'avoir des stockages effectifs d'ici 10 ans.

M Demangeot rappelle que dans l'Ouest Audois, il y a une antériorité dans la compensation et l'achat d'eau dans le cadre de la compensation. M Dimons rend hommage à Messieurs Camboulive et Vialette qui ont été les précurseurs.

Les agriculteurs de l'Est Audois, eux, rappellent que le barrage de Matemale a pu être construit avec le soutien financier du ministère de l'Agriculture.

Le GIP est la structure qui pourra administrer la compensation sur l'ensemble du Bassin Versant mais cela n'empêchera pas d'adapter les pratiques.

Mardi 14 mars devrait avoir lieu la réunion de lancement du GIP.

M Lacombe approuve la démarche car il pense que la gratuité = gaspillage. Et aujourd'hui il n'est plus possible de gaspiller.

Pour M Jammes, ce sujet rejoint le sujet global de la solidarité sur l'ensemble du Bassin Versant, que ce soit pour le trop d'eau ou le pas assez d'eau et déplore que les EPCI n'aient pas été associés à la démarche.

M Dimons met en avant la nécessité d'une équité entre l'ensemble des préleveurs.

M Hernandez s'inquiète de la situation qui est « tendue » et ne laisse rien présager de positif pour la période estivale.

M Dimons informe que les agriculteurs de l'Ouest, face à la situation réduise l'assolement.

M le Président informe que VNF a émis l'hypothèse de stopper le tourisme fluvial du 15 au 20 aout, si la situation était critique. Mais que cette situation représenterait une grosse perte pour l'économie locale. Il donne l'exemple de la commune de Trebes où le tourisme fluvial représente 60% de l'activité économique.

M Hernandez informe que les caves coopératives soutiennent les projets de « Bassines » car la situation est de plus en plus difficile pour les viticulteurs, les prix d'exploitations augmentent, les prix du vin est quant à lui très bas et il existe une grosse différence de production entre les parcelles bénéficiant d'un rapport d'eau et celles n'en bénéficiant pas.

M le Directeur rappelle que l'évaporation sur ce type d'ouvrage représente 40% du volume et pense que les meilleurs stockages sont ceux dans les nappes phréatiques, mais difficile à mettre en œuvre.

M Belart informe qu'il y a quelques années, il y avait un projet de 3 « bassines » sur la commune de Cuxac d'Aude mais que ce projet avait finalement été abandonné.

M Lacombe demande s'il y a des données sur les prévisions météo.

M le directeur informe qu'aucune précipitation significative n'est prévu prochainement et qu'après il sera trop tard car la végétation aura besoin d'eau.

L'Etat travaille à un plan d'actions sur l'eau.

M Dédies émet beaucoup d'espoir dans le GIP pour apaiser la situation.

Etude SAGE

Le dernier comité de pilotage a été très constructif avec de vrais échanges suite au diagnostic.

La prochaine étape porte sur le choix d'une solution pour l'avenir.

M Dimon rappelle qu'il a participé à la création du SAGE des Basses plaines et que lors d'une réunion à Lyon dans les locaux de l'Agence de l'Eau il avait été mis en avant qu'il était étonnant de ne pas faire un SAGE unique sur l'ensemble du Bassin Versant. La même remarque été faite lors de la création du SAGE Fresquel.

Etude Gouvernance

Pour rappel la Présidente du Département a posé 4 questions en vue de la réflexion pour un syndicats unique :

1. Quel schéma de gouvernance qui garantirait le maintien de la proximité (politique et technique) ?
2. Quelle clé de répartition financière et ses impacts qui garantirait la solidarité à l'échelle de l'ensemble du bassin versant ?
3. Quels avantages/inconvénients opérationnels à une gouvernance unique par rapport à l'organisation actuelle ?
4. Quelles conditions et calendrier éventuels de mise en œuvre pour une application au 01/01/2026

Un groupe de travail a été créé avec des agents du SMMAR et des syndicats.

Il est proposé d'organiser un séminaire avant l'été pour travailler ensemble.

M Jammes rappelle que l'aide du SMMAR est nécessaire pour mener à bien les projets.

Pour conclure, M Hernandez reprendra une citation de Molière « Le chemin est long du projet, à la chose ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h25.

Daniel DEDIES
Vice-Président du SMMAR
Délégué titulaire Conseil
Départemental de l'Aude
Secrétaire de séance



Eric MÉNASSI
Président du SMMAR

